



Bulletin de la Commission fédérale contre le racisme TANGRAM N° 3 **Zigeuner - Tsiganes - Zingari**

Le mot «Tsigane» a souvent une connotation péjorative et l'on préfère parler des «gens du voyage» ou d'«itinérants». Mais seule une petite partie des Yenish vit dans des roulottes et les Yenish ne sont pas des Rom. Ce sont les «Tsiganes» eux-mêmes qui ont fait savoir à la CFR qu'il valait mieux utiliser cette dénomination comme terme générique, les noms «Tsiganes» ou «Zingari» ne posant pas problème en français ou en italien.

Les Tsiganes sont des nôtres depuis que la Suisse existe. Et pourtant ils passent presque inaperçus à côté des minorités linguistiques et étrangères reconnues.

En Suisse, il y a officiellement 350'000 Yenish. 5'000 d'entre eux aimeraient bien mener la vie d'itinérants, mais ils ne sont que 500 à se déplacer réellement pendant une partie de l'année, en dépit des désagréments que cela leur occasionne. Mis à part quelques autres tribus autochtones (Manouches), des groupes de Tsiganes étrangers, pour la plupart des Rom, parcourent notre pays depuis toujours. Depuis les changements survenus en Europe centrale, leur nombre a augmenté et ce sont eux qui influencent l'image que l'opinion se fait de ces minorités. Les Tsiganes indigènes sont eux aussi toujours plus confrontés à ce problème.

La Suisse officielle a une dette envers les Yenish, et pas seulement depuis l'affaire peu glorieuse des «Enfants de la grand-route». On demande aux sédentaires d'avoir un minimum de tolérance vis-à-vis des itinérants - y compris ceux de l'étranger - pour leur donner la possibilité de se faire une place dans notre société en mettant à leur disposition des places de stationnement ou de passage, en leur délivrant des permis de travail et en accueillant leurs enfants dans les écoles.

Le numéro de TANGRAM qui sort aujourd'hui ne veut pas regarder en arrière, bien que le passé ait beaucoup trop souvent encore une douloureuse influence sur le présent (M. Roselli). Notre propos est de susciter l'espoir en parlant de ce qui se fait concrètement à tous les niveaux (interviews de M. Bittel et R. Huber, C. Hofmann, A. Pedrazzini, S. Golowin, A. Sancar-Flückiger), en jetant un regard par-delà les frontières (C. Cahn, J.-P. Liégeois) et en rendant attentifs à la riche contribution culturelle qui est celle des Tsiganes (S. Laedrich).

La rubrique «Forum» permet à des organisations de Tsiganes actives de se présenter.

* * *

TANGRAM paraît deux fois par an, au printemps et en automne. Il s'adresse à ceux qui ont affaire à la mise en oeuvre des mesures antiracistes, ainsi qu'à toutes les personnes et organisations intéressées.

TANGRAM offre à la Commission fédérale contre le racisme la possibilité de faire connaître son travail à un large public. En publiant des articles consacrés à un thème central, TANGRAM souhaite contribuer à animer le débat et permettre aux lecteurs de se faire une opinion fondée. Par ailleurs, il souhaite fournir des informations allant au-delà du racisme proprement dit.

TANGRAM est gratuit. Les personnes intéressées en feront la demande écrite à l'adresse suivante: CFR, Secrétariat général du DFI, Inselgasse, 3003, Berne (télécopie: 031 322 44 37)